

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2259

concernant la modification de la base d'admission collégiale pour le certificat en informatique de gestion (4108)

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 2012-CMI-03;

ATTENDU l'extrait non confirmé du procès-verbal de la 84^e réunion de la sous-commission des études;

ATTENDU la résolution 84-SCE-203 de la sous-commission des études;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance et la volonté de la commission des études de s'assurer de la préparation adéquate de tous les candidats qui seraient admis à ce programme, en outre, en ce qui a trait aux connaissances en mathématiques et en technologies de l'information;

Sur proposition de madame Francine Sinclair, appuyée par madame Ruth Phillion,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER au conseil d'administration la modification des conditions d'admission sur la base des études collégiales pour le programme de certificat en informatique de gestion (4108) afin que tous les candidats qui sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent soient admissibles et en ajoutant que les candidats qui ne sont pas titulaires d'un D.E.C. en techniques informatiques ou en techniques administratives pourraient devoir se soumettre à une entrevue, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2260

concernant la modification de la banque de cours de premier cycle en psychoéducation et l'ajout de cours au baccalauréat en psychoéducation

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU les extraits 937 et 938 du procès-verbal de la 156^e réunion ordinaire de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie;

ATTENDU les extraits du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2012 du conseil de module;

ATTENDU le projet de descriptif de cours *PSExxxx Clientèles et interventions en troubles du spectre de l'autisme* et les descriptifs des cours *PSE5033 Laboratoire : interventions en situation de crise* et *PSE1103 Relation d'aide et utilisation psychoéducative du vécu*;

ATTENDU le descriptif du programme de baccalauréat en psychoéducation (7815);

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jaouad Daoudi, appuyée par madame Ruth Philion,

IL EST RÉSOLU :

D'AJOUTER le cours *PSE1103 Relation d'aide et utilisation psychoéducative du vécu* à titre de préalable au cours *PSE5033 Laboratoire : intervention en situation de crise*;

D'ADOPTER le descriptif du cours *PSExxxx Clientèles et interventions en troubles du spectre de l'autisme*;

DE RATTACHER le cours *PSExxxx Clientèles et interventions en troubles du spectre de l'autisme* au Département de psychoéducation et de psychologie;

DE MODIFIER le baccalauréat en psychoéducation (7815) en y ajoutant le cours *PSExxxx Clientèles et interventions en troubles du spectre de l'autisme* à la liste des cours optionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2261

concernant la modification des préalables au cours *CTB1643 Fiscalité des affaires*

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 235-DC-926 de l'assemblée départementale du Département des sciences comptables;

ATTENDU le triptyque de modification du cours *CTB1643 Fiscalité des affaires*;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Marc Landry, appuyée par madame Renée Michaud,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la modification de la liste des préalables du cours *CTB1643 Fiscalité des affaires* de la manière suivante :

*CTB1623 Préparation et présentation de l'information comptable ou
CTB1823 Introduction aux états financiers.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2262

concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le protocole d'entente fixant les modalités d'association entre les constituantes de l'Université du Québec concernées par le programme de doctorat en éducation à l'Université du Québec à Montréal;

ATTENDU la lettre de monsieur Jean Bélanger au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQO;

ATTENDU les résolutions D12-SCAE-230.2 et D12-SCAE-230.3 de la 230^e réunion du SCAE du doctorat en éducation, tenue le 21 novembre 2012;

ATTENDU les explications du doyen des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Demers, appuyée par monsieur André Manseau,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à l'UQAM l'habilitation des professeurs suivants à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation (3666), offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec :

- **Obtention du statut d'habilitation à la codirection de recherche :**
Madame Judith Émery-Bruneau, Département des sciences de l'éducation
Madame Mylène Leroux, Département des sciences de l'éducation
Madame Ruth Philion, Département des sciences de l'éducation
Madame Dominique Houle, Département des sciences infirmières
- **Maintien du statut d'habilitation à la direction de recherche :**
Monsieur Sylvain Coutu, Département de psychoéducation et de psychologie
Monsieur André C. Moreau, Département des sciences de l'éducation
- **Maintien du statut d'habilitation à la codirection de recherche :**
Madame Francine Sinclair, Département des sciences de l'éducation
- **Retrait du statut d'habilitation à la direction de recherche :**
Madame Diane Dubeau, Département de psychoéducation et de psychologie

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2262

concernant l'habilitation de professeurs de l'UQO à la direction ou à la codirection de recherche au programme de doctorat en éducation de l'UQAM offert en association avec des constituantes du réseau de l'Université du Québec

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

DE MANDATER le doyen des études pour assurer le suivi auprès de l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2263

concernant la mise à jour de la liste d'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

ATTENDU la suite des travaux du comité d'habilitation lors de ses réunions du 11 décembre 2012 et du 29 janvier 2013, ainsi que les recommandations relatives aux dossiers qui ont reçu un passage de statut de codirection à direction;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche concernant la révocation de l'habilitation d'une personne en raison de sa démission à titre de professeur;

ATTENDU les explications du doyen des études et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Abdelkrim Hamou-Lhadj, appuyée par monsieur Jaouad Daoudi,

IL EST RÉSOLU :

D'HABILITER pour les cinq prochaines années, soit jusqu'au 6 février 2018 inclusivement, les personnes suivantes à la direction et à la codirection de thèses au programme de doctorat en administration – gestion de projet, selon les recommandations du comité d'habilitation :

Doctorat en administration – gestion de projet

Direction et codirection

Monsieur Sébastien H. Azondékon, Département des sciences administratives
Monsieur Stéphane Gagnon, Département des sciences administratives
Monsieur Jean-Pierre Lévy-Mangin, Département des sciences administratives
Monsieur Li Yan, Département des sciences administratives

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2263

concernant la mise à jour de la liste d'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

DE RÉVOQUER, selon la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, l'habilitation octroyée à :

Maîtrise en psychoéducation et Doctorat en psychologie

Direction et codirection

Madame Jessica Massicotte-Marquez, Département de psychoéducation et de psychologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2264

concernant le grade associé au profil « travail dirigé professionnel » du programme de maîtrise en études langagières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le programme de maîtrise en études langagières adopté par la commission des études du 21 avril 2011 (289-CE-2126) et modifié suite à la réception des conditions émises par la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) le 18 octobre 2012 (305-CE-2242);

ATTENDU la condition émise par la CEP visant à attribuer un grade distinct adapté à la nature et aux objectifs professionnels du profil « travail dirigé professionnel » de la maîtrise en études langagières;

ATTENDU la réaction transmise par le Comité des programmes universitaires (CPU) du MESRST indiquant qu'il fait sienne la condition de la CEP concernant le grade associé au profil « travail dirigé professionnel » de la maîtrise en études langagières;

ATTENDU la volonté de l'UQO d'octroyer le grade *maîtrise ès arts (M.A.)* aux trois profils du projet de maîtrise en études langagières telle qu'affirmée dans sa réponse à la condition émise par la CEP, laquelle avait fait l'objet d'une présentation à la commission des études le 18 octobre 2012;

ATTENDU l'absence d'un grade de ce type dans les universités, tant au Québec qu'au Canada, et ce, malgré le fait que certaines universités offrent une formation similaire à celle proposée;

ATTENDU l'importance pour l'UQO de pouvoir offrir un tel programme et, en conséquence, la volonté de ne pas empêcher la conclusion des étapes d'approbation sur la base du choix du grade à décerner;

ATTENDU les explications du doyen des études et du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Francine Sinclair, appuyée par madame Stéphanie Demers,

IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE des suivis au programme de maîtrise en études langagières;

DE RÉAFFIRMER la préférence de la commission des études pour l'utilisation du grade de Maître ès arts (M.A.) pour l'ensemble des profils du programme de maîtrise en études langagières incluant le profil « travail dirigé professionnel »;

COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 308-CE-2264

concernant le grade associé au profil « travail dirigé professionnel » du programme de maîtrise en études langagières

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent huitième réunion tenue le jeudi 7 février 2013 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

D'ACCEPTER, dans la mesure où il s'agit d'une condition imposée par la Commission d'évaluation des projets de programme soutenue par le Comité des programmes universitaires, de recommander la création du grade *Maître en études langagières (M.E.L.)* et associer le profil « travail dirigé professionnel » du programme de maîtrise en études langagières à ce grade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général